

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 107

Artikel: La Société des Nations à Genève

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255944>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ETRANGER... • 6.50
 Le Numéro.... • 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

	12 insert.	24 insert
La case,	Fr. 25.—	45.—
1 case 1/2,	• 35.—	60.—
2 cases,	• 45.—	80.—

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : Notre plébiscite. — La Société des Nations à Genève: E. Gd. — La quinzaine féministe: la votation fédérale sur la journée de 8 heures; maîtresses d'école mariées à Bâle; l'élection présidentielle américaine. — Les Agentes de police en Angleterre: Jeanne PRYET. — II^e Congrès suisse pour les Intérêts féminins (Berne 1922). — La question des mœurs et la réglementation (*Suite*): E. Gd. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines.

Notre Plébiscite

L'idée nous en est venue lors de la dernière réunion du Comité du Mouvement Féministe, au cours de laquelle deux opinions absolument contraires nous furent apportées :

— Notre journal est trop sérieux, trop spécial, trop austère. Tout le monde, par conséquent, ne peut pas le lire, témoin cette dame d'un village romand, disant après en avoir parcouru quelques pages : « A quoi bon m'y abonner ? je ne comprends pas ces articles... »

— Le lire en entier pour nous autres féministes est inutile. Combien de fois ne m'arrive-t-il pas de dire en voyant le titre d'un article : « C'est bon, je sais tout cela depuis A jusqu'à Z. Et je tourne la page... »

Alors ?

Alors, même en faisant la part possible de la boutade nous avons pensé qu'il y avait là quelque utile indication à suivre. Que nous étions peut-être trop cantonnés dans des sujets, des préoccupations, une phraséologie même, trop spéciaux pour le public que nous tenons à atteindre, à intéresser, auquel nous désirons ouvrir les yeux, en matière féministe et sociale. Et d'autre part, que nos tentatives dans ce sens risquaient de lasser celles qui, ayant étudié ces questions avec nous, et même avant nous, trouveraient peut-être que nous appuyons toujours trop sur la même chanterelle.

Aussi nous avons pensé que, pour décider si nous étions vraiment trop enfermés dans un unique cercle de préoccupations sérieuses — parce qu'elles touchent à la vie et que la vie est sérieuse — si nous devions introduire d'autres rubriques dans nos sommaires, d'autres nouvelles dans nos colonnes, ceux qu'il nous fallait consulter en première ligne, c'étaient les premiers intéressés: nos abonnés et nos lecteurs.

Et c'est pourquoi nous nous adressons aujourd'hui à eux. A eux tous, hommes, femmes, mères de famille et célibataires, jeunes gens des deux sexes, à la ville comme à la campagne, aux intellectuels comme aux travailleurs, aux ardents féministes comme à ceux qui suivent notre effort avec une timidité encore hésitante, en leur demandant de répondre tout simplement, tout franchement, comme on répond à un ami qui ne cherche qu'à vous faire plaisir, à ces deux questions :

I. Etes-vous satisfait du Mouvement Féministe ? Ses articles vous plaisent-ils ? lesquels le plus spécialement ?

II. Désirez vous un changement ? Lequel ? Quels sont les sujets que vous désireriez voir traiter plus fréquemment ? (Ceci en tenant compte naturellement qu'il est impossible de modifier l'orientation générale de notre journal, lequel doit être avant tout et essentiellement un journal féministe).

Nous publierons les réponses au fur et à mesure qu'elles nous parviendront, désirant associer de la sorte tous nos lecteurs à cette consultation. Et d'avance nous disons à ceux qui y prendront part notre chaude reconnaissance, puisqu'ainsi ils prouveront une fois de plus l'intérêt qu'ils nous portent.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

La Société des Nations à Genève

Durant ces deux dernières semaines, Genève a vu successivement arriver, et le Secrétariat de la Société des Nations, accompagné de ses nombreux services qui viennent s'installer dans notre ville, et les délégations étrangères qui viennent, elles seulement, participer à l'Assemblée plénière qui durera six semaines. L'Union Chrétienne de Jeunes Filles de Genève, qui représente si intelligemment chez nous l'élément de protection sociale de la jeune fille qu'a incarné durant la guerre le fameux triangle bleu des Y. W. C. A. (*Young Women Christian Association*) est déjà mobilisée pour venir en aide à l'armée de dactylographes, sténographes, téléphonistes, etc., qui débarquent en ces jours sur notre territoire.

Les vœux de bienvenue de la population genevoise et suisse à nos hôtes internationaux, les journaux quotidiens les ont déjà énoncés. Nous voudrions cependant formuler les nôtres à notre tour aussi. Car ce n'est pas une simple réunion diplomatique, une rencontre comme on en a vu tant d'autres déjà de messieurs en habit noir autour d'un tapis vert, suivant le cliché consacré, qui va prendre date quelques jours après qu'auront paru ces lignes. C'est beaucoup plus. C'est un espoir d'abord, un espoir immense que nous apporte l'Assemblée de la Société des Nations, de paix, d'entente et de compréhension internationale. Qui mieux que nous, les femmes, ne pourraient la saluer à ce titre, nous qui avons déjà réalisé, il y a plus d'un quart de siècle, et



F 1436.

alors que cette idée était encore chimère pour les hommes, une Société des Nations féminine par la création de nos grandes Associations internationales ?

Puis ce sont pour nous des garanties de la réalisation de nos droits que nous apporte la Société des Nations. Car notre principe féministe, elle l'a proclamé de façon éclatante et une fois pour toutes en décidant que tous ses postes, Secrétariat ou délégations, seront accessibles aux femmes comme aux hommes. On peut discuter des modes d'application, estimer que le Rhône roulera encore pas mal de ses flots sous nos ponts avant que réalisation complète s'en suive, relever que, dans des organes annexes, les hommes comptent encore, affirme-t-on, plus que les femmes: qu'importe. La réalisation, c'est le temps qui nous la vaudra. L'essentiel, c'est que le principe a été posé, reconnu, confirmé, et c'est ce que nul ne peut nous enlever. A nous de veiller à ses suites.

La réalisation, nous la voyons déjà dans le fait que des femmes occupent des postes au Secrétariat, parmi les délégations: la bibliothèque, la direction du service social ne sont-elles pas remises à des femmes? Et dans la délégation suédoise, ne saluons-nous pas M^{me} Anna Wicksell, actuellement 4^e vice-présidente de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes, et qui est une des féministes les plus connues et appréciées de son pays?

Et toutes, déléguées, titulaires officielles de postes plus ou moins importants, toutes celles qu'un travail sérieux, une compréhension élevée de leurs responsabilités, amène en Suisse, nous les saluons au nom des féministes suisses. Nous savons qu'elles peuvent faire beaucoup pour nous, et nous les remercions d'avance de l'enrichissement d'idées, de la largeur de vues, du contact avec des personnalités marquantes qu'elles nous permettront. D'autre part beaucoup d'entre elles nous trouveront, nous le savons d'avance, incroyablement modestes d'apparence, austères d'allure, simples de goûts. Car notre féminisme suisse est avant tout et essentiellement démocratique et égalitaire — et nous en sommes fières. Mais celles qui, voyant plus loin que nos réunions sans prétention, nos locaux sans appareil, nos traditions de simplicité, voudront pénétrer, sur la base d'intérêts communs pour tous les problèmes sociaux et féministes de l'heure, jusqu'à la profondeur et à la force de nos convictions féministes — celles-là nous trouveront, je puis le garantir sans présomption, dignes de notre cause. E. Gd.

La Quinzaine féministe

La votation fédérale sur la journée de 8 heures. — Maîtresses d'écoles mariées à Bâle. — L'élection présidentielle américaine.

La loi fixant à huit heures la journée de travail dans les entreprises de transport et de communication a été acceptée par la belle majorité de 97.873 voix. Comme on pouvait s'y attendre, ce sont les cantons agricoles, Vaud, Fribourg, Valais, les Grisons, etc., où les réponses négatives l'ont emporté, tandis que Genève et Neuchâtel notamment ont donné de fortes majorités en faveur de la loi.

Nous nous félicitons de ce résultat. Nos électeurs viennent de faire une œuvre de justice, de paix sociale et de loyauté envers les principes de la Société des Nations. Ils viennent aussi de faire une œuvre de réparation envers la famille. Et nous regrettons à cette occasion que la voix des femmes n'ait pas été

d'avantage entendue — en dehors même de toute revendication d'ordre suffragiste. Car c'est avec une chaleur très communicative et sur la foi de leurs expériences personnelles que des femmes sont venues plaider, au cours d'assemblées contradictoires organisées par nos Associations féministes, en faveur des dispositions de la loi, qui permettront au père de vivre davantage de la vie des siens, au lieu d'être trop souvent pour ses enfants un étranger, dont il faut se borner à respecter le sommeil quand il se trouve à la maison en même temps qu'eux, et qui ignore tout d'eux, de leurs plaisirs, de leurs préoccupations enfantines, du développement de leur caractère... Nous croyons que, si on avait plus demandé à des mères de famille de dire ce qu'elles savent de par leur vie de tous les jours, la majorité en faveur de la loi eût peut-être été plus forte encore.

* * *

Nous avons reçu la nouvelle, au moment où notre dernier numéro était sous presse, que le Conseil d'Etat bâlois avait déposé un projet de loi obligeant les maîtresses d'école qui se marient à quitter leur profession. L'une de nos correspondantes de Bâle nous promet pour notre prochain numéro un article sur cette question, l'Association des maîtresses d'école devant se réunir le 17 novembre pour décider de son attitude à l'égard de ce projet de loi, qui ne sera discuté que le 1^{er} décembre. Nous nous bornons donc pour aujourd'hui à relever ici combien cette proposition est restrictive des droits de la femme, en la forçant à choisir entre sa profession ou la création d'un foyer, et à nous demander de quel droit on lui impose pareille limitation à sa liberté individuelle? Au nom du principe qui fait de la femme un être conscient et indépendant, on ne saurait protester trop énergiquement. Et si dans l'application des raisons d'opportunisme peuvent intervenir, si parfois la double tâche est écrasante, nous avons, d'autre part, connu trop de femmes qui ont mené allègrement de front leur vie d'épouse et de mère d'une part, et leur carrière d'autre part, pour laquelle les préparaient mieux que des célibataires les expériences faites chez elles, pour ne pas estimer que le problème se résume en une question de santé, de savoir faire et de bonne organisation du travail, et que, par conséquent, une mesure générale serait aussi imprudente qu'injuste. D'ailleurs a-t-on jamais songé à interdire aux postiers et aux cheminots, dont nous parlions tout à l'heure et qui se sont trouvés à peu près dans l'impossibilité de collaborer à l'éducation de leurs enfants, de se marier? et ne se rend-on pas compte enfin des dangers moraux et sociaux qu'il y a à offrir ainsi une prime au célibat?

La mesure proposée à Bâle n'est pas d'ailleurs une nouveauté. Déjà les employées du téléphone au service de la Confédération y sont soumises (avec la cocasserie, on ne peut dire autrement, que lorsqu'elles deviennent veuves, elles peuvent retrouver leur poste: et l'éducation des enfants, alors? et comme ceci prouve que cette disposition est d'ordre économique plutôt que social!) ainsi que les maîtresses d'école dans certains cantons, croyons-nous. Mais c'est déjà bien assez que des abus aient pris force de coutume et de tradition chez nous sans que l'on vienne leur en adjoindre de nouveaux, qui doubleront la difficulté de notre effort pour les extirper.

* * *

Le 2 novembre a été une grande date pour les suffragistes américaines. Pour la première fois, toutes les femmes des Etats-Unis ont voté pour l'élection du président. Les chiffres définitifs de leur participation ne nous sont pas encore parvenus (on parle de 8 millions), mais voici, d'après *The Woman Citizen*, de